

# L'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes : adaptation à leurs besoins spécifiques

## LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap vivent, au même titre que la population générale, une augmentation de leur espérance de vie. Cette nouvelle longévité engage les ESMS à poser tout autrement la nature et le contenu des accompagnements pour ajuster les prestations aux besoins spécifiques des personnes qu'ils accompagnent. Les enjeux résident donc dans la prise en compte de la diversité des situations de handicap rencontrées qui nécessitent des modulations importantes dans l'accompagnement et le projet de soin. La formation vise donc à prendre en compte l'ensemble de ces composantes à partir de trois axes centraux :

- Les repères fondamentaux qui permettent l'évaluation des situations de vieillissement et l'élaboration des axes du projet personnalisé.
- L'analyse des pratiques et de ce qui les oriente, les contraint, les facilite, les harmonise...
- La construction d'axes et supports de travail facilitant les bonnes pratiques et l'adaptation du projet d'établissement ou de service à l'exercice des droits.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX VISÉS

- Contribuer à la personnalisation de l'accompagnement de la situation de vieillissement et à l'adaptation du projet d'établissement.
- Sensibiliser et fédérer l'équipe pluridisciplinaire en vue de soutenir les pratiques.
- Développer la culture de la bientraitance

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Principe essentiel : La formation doit avoir un résultat concret pour les apprenants dans l'exercice de leur fonction.
- Mise à disposition des supports présentés aux stagiaires (diaporamas, documentation, évaluations initiale et finale) – Supports d'animation variés : exercices, quizz...
- Articulation d'éléments théoriques, méthodologiques et pratiques, permettant des éclairages sur les différentes dimensions de la thématique.
- Feuille d'émargement par demi-journée

## 1 OU 2 JOURNÉES

7 à 14 heures de formation

### Dates

MONTPELLIER : 26 et 27 novembre 2020

TOULOUSE : 28 et 29 janvier 2021

### Prérequis

5 à 15 professionnels de différents corps de métiers d'un même établissement ou de plusieurs établissements réunis en sessions en présentiel

### Public concerné

Tout professionnel du secteur médicosocial

### Formatrice

Nathalie MARTINEZ, docteur en psychologie, conseillère technique au CREAI-ORS Occitanie. Co-auteur de l'étude nationale pour le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité, le ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées : Les personnes handicapées vieillissantes, espérance de vie, projections démographiques et aspects qualitatifs. Éléments pour une prospective.

Le formateur a à disposition un ordinateur, un vidéoprojecteur, câbles électriques et HDMI.

### Évaluation

- Recueil des attentes des stagiaires
- Quizz de connaissance sur la thématique
- Évaluations initiale et finale des stagiaires
- Questionnaires de satisfaction complétés par les stagiaires
- Bilan collectif oral de fin de formation

### Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

### Coût/jour (frais de repas inclus)

Contributeur .....170 €  
 Non contributeur .....270 €

## MODALITÉS PRATIQUES

- Formation au CREAI-ORS Occitanie, sites de Montpellier et de Toulouse.
- Possibilité de formation dans votre structure sur demande. Dans ce cas, nécessité de disposer d'un espace pouvant accueillir jusqu'à 15 stagiaires et si possible d'un local annexe pour accueillir les temps de travaux en sous-groupes. Le lieu qui accueille la formation doit disposer d'une connexion Internet opérationnelle et être équipé de paperboards. La formatrice dispose d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

## LE PROGRAMME

### JOURNÉE

#### Matin

- Accueil et présentation de la formation
- Aspects définitionnels.
- Handicap et vieillissement : évaluation et impacts en situation.
- La diversification des accompagnements

#### Après-midi

- Le partenariat : articulations, conventionnements possibles.
- Les repères législatifs et réglementaires : la loi ASV, RBPP de l'ANESM et HAS, charte Romain Jacob, etc.
- Construction de fiches actions en sous-groupes
- Synthèse collective de consolidation des essentiels et évaluation de la formation sur la base du support remis par la formatrice



#### EN SAVOIR PLUS

Réf : A08

Nathalie MARTINEZ, docteur en psychologie, conseillère technique au CREAI-ORS Occitanie  
n.martinez@creaiors-occitanie.fr  
04 67 69 25 03 | 07 62 09 95 12